

Publié le 28 avril 2014 à 14h39 | Mis à jour le 28 avril 2014 à 18h02

Des leaders autochtones s'opposent au projet de loi sur l'éducation



Gordon Peters, de l'Association des Iroquois et des Indiens alliés.
Photo Adrian Wyld, PC

Steve Rennie

La Presse Canadienne

OTTAWA

Le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Shawn Atleo, se retrouve dans une position délicate en soutenant un projet de loi du gouvernement Harper qualifié lundi d'affront envers les Autochtones du pays par l'un de ses principaux rivaux politiques.

M. Atleo a soutenu publiquement le projet de loi C-33 sur l'éducation dans les communautés autochtones. Il a dit croire qu'il s'agissait d'un pas en avant vers le respect de demandes de longue date pour le contrôle de leur système d'éducation, de leurs droits inscrits dans les traités et de la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

Une analyse de l'APN envoyée aux chefs la semaine dernière soutenait que le statu

quo était «absolument et fondamentalement contraire aux traités et aux droits humains». Le document concluait que le projet de loi C-33 était une étape «nécessaire et constructive».

Mais certains leaders des Premières Nations ne le voient pas du même oeil. Lundi, à Ottawa, le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations du Manitoba, Derek Nepinak, et des dirigeants autochtones de quatre autres provinces ont affirmé que le projet de loi réduirait leurs droits et accorderait trop de pouvoirs au gouvernement fédéral sur l'éducation de leurs enfants. Ces leaders ont affirmé qu'ils causeront des «perturbations économiques» si le gouvernement Harper persiste avec son projet de loi.

Gordon Peters, de l'Association des Iroquois et des Indiens alliés, a évoqué lundi la possibilité d'une obstruction du pont Ambassadeur entre Windsor, en Ontario, et Detroit, si le projet de loi fédéral suit son cours.

Le grand chef Michael Delisle, du Conseil mohawk de Kahnawake, a indiqué que des manifestations étaient planifiées pour attirer l'attention, tout en ajoutant croire que l'«économie canadienne serait éventuellement ciblée».

«Je ne peux vous donner des détails aujourd'hui (lundi), mais nous sommes prêts à agir de toute manière nécessaire pour s'assurer que ne nous soit pas retiré le contrôle (sur l'éducation)», a exprimé M. Delisle.

M. Peters et d'autres leaders des Premières Nations ont aussi affirmé qu'ils ne devraient pas avoir à lancer de telles menaces pour que leur voix soit entendue. Ils ont déploré des consultations trop restreintes du gouvernement fédéral sur la proposition désignée sous le nom de «Loi établissant un cadre permettant aux Premières Nations de contrôler leurs systèmes d'éducation primaire et secondaire (et) pourvoyant à leur financement».

Le ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt, a déjà fait valoir que le projet de loi C-33 respectait les cinq conditions fixées par l'Assemblée des Premières Nations et les chefs lors d'une rencontre en décembre.

Les leaders réclament le maintien du contrôle de l'éducation par les communautés autochtones, une garantie de financement inscrite dans la loi, une reconnaissance de la culture et des langues des Premières Nations, une supervision conjointe, ainsi qu'un engagement soutenu et sincère.



© La Presse, ltée. Tous droits réservés.